

20. Question de Monsieur Cédric MAHIEU, conseiller communal, du 24 mai 2020 -- Vraag van de heer Cédric MAHIEU, gemeenteraadslid, van 24 mei 2020.

Les travaux au Neptunium.

Pouvez-vous m'informer de l'actualisation du planning des travaux pour la rénovation du Neptunium?
Les travaux ont-ils été suspendus durant le confinement? Si oui, ont-ils repris?

Les travaux de désamiantage sont-ils terminés?

Les budgets adoptés en septembre 2019 sont-ils toujours d'actualité ou doivent-ils être rajustés?
Quel est le coût à charge de la commune de Schaerbeek?

Réponse :

Avant de répondre le plus précisément possible à vos questions, je voudrais vous rappeler ainsi qu'à tous les membres du conseil communal, le contexte institutionnel de ce chantier primordial pour les Schaerbeekoïses :

La Commune et Beliris ont convenu ensemble par protocole d'accord en date du 25 mai 2016 :

- Des travaux nécessaires pour rénover l'activité aquatique du bâtiment (la piscine donc, et non les autres parties du bâtiment comme la buvette, les salles polyvalentes, etc.) ;
- Que la participation financière totale de Beliris, études comprises, serait de 6.583.204€TVAC (enveloppe fermée), que celle de la Commune serait de 1.925.662,76€TVAC, et tout supplément à charge de la Commune ;
- Que les montants repris au protocole, et en particulier la part communale, étaient basés sur une estimation du coût des travaux, et que le montant initial à payer par la Commune serait arrêté sur base du montant définitif de l'offre retenue ;
- Que le maître d'ouvrage des travaux (celui qui décide des travaux supplémentaires et des incidences tant en termes financiers qu'en termes de délais) serait Beliris, la Commune n'étant qu'observatrice du chantier et de ses évolutions.

Ces conditions étant exigées par Beliris, la Commune a donc décidé de les approuver et ce afin de bénéficier du subside de 6 millions d'euros. A aucun moment, les membres du conseil communal qui ont approuvé à l'unanimité le protocole d'accord entre Beliris et la Commune, n'ont imaginé que le chantier accumulerait les retards et les suppléments financiers que nous connaissons aujourd'hui.

Ce rappel étant fait, en réponse à votre question écrite concernant les travaux au Neptunium, je vous prie de trouver, point par point, des éléments de réponse à vos différentes questions :

1. Pouvez-vous m'informer de l'actualisation du planning des travaux pour la rénovation du Neptunium ?

Considérant le ralentissement du chantier en raison de la crise liée au Covid-19 d'une part, et les travaux supplémentaires commandés par Beliris d'autre part, il est peu probable que les délais prévus en janvier 2020 soient respectés, à savoir juillet 2021 pour une réouverture de la piscine en septembre 2021.

Nous avons exigé auprès de Beliris, qui je le rappelle est le maître d'ouvrage du chantier, un planning actualisé pour le début du mois de juillet.

2. Les travaux ont-ils été suspendus durant le confinement ? Si oui, ont-ils repris ?

L'exécution des travaux a été suspendue du 20 mars au 3 mai 2020. Les travaux ont repris le 4 mai dernier.

3. Les travaux de désamiantage sont-ils terminés ?

Les travaux de désamiantage sont terminés depuis février 2020.

4. Les budgets adoptés en septembre 2019 sont-ils toujours d'actualité ou doivent-ils être réajustés ? Quel est le coût à charge de la Commune de Schaerbeek ?

Jusqu'à présent, le conseil communal a approuvé lors de l'examen du budget et des différentes modifications budgétaires, les montants suivants pour la rénovation de la piscine :

En 2016 :	2.400.000 euros
En 2018 :	2.300.000 euros
En 2019 :	3.490.000 euros
En 2020 :	500.000 euros

Soit un total de 8.690.000€ pour la part communale. En ajoutant la part de Beliris pour les travaux (6.000.000€TVAC), on arrive à un total de 14.690.000€.

L'effort que le commune a fait au fil des années est donc très important et dépasse largement les engagements initiaux.

Théoriquement ils devraient être suffisant puisque l'estimation actuel est de 12.750.000.

Cependant des informations toutes récentes nous font craindre de mauvaises nouvelles :

Beliris ne nous a pas encore transmis les estimations de travaux de parachèvement et de nouveaux gardes corps (dont on découvre seulement maintenant qu'ils ne seraient pas aux normes !). Leur première estimation était de 1.700.000 euros !

De plus Il faut toutefois tenir compte d'une grande inconnue qui viendra s'ajouter à ces dépenses : la « claim » réclamée par l'entrepreneur au titre d'indemnité pour prendre en compte les surcoûts auxquels il est exposé à cause de l'augmentation de la durée du chantier. Ce montant est en cours de négociation et il se situe entre 300.000€ selon Beliris et 3.000.000€ selon Strabag.

Pour le collège communal la commune de Schaerbeek a déjà largement été sollicité. Les importants efforts financiers rendront par exemple plus difficile de dégager des moyens financiers pour la rénovation du reste du bâtiment en équipement sportif.

Un courrier de préparation est donc en cours pour écrire à la Première Ministre et au Ministre Président (tous les deux en charge des accords de coopération Beliris dans leur Gouvernement respectif. Nous exigeons que le prochain avenant de l'accord de coopération exige deux choses :

1. La prise en charge de tous les montants au-delà de ce que la commune a déjà engagé (8.690.000 euros !)
2. Une enveloppe pour prendre en charge les études et les travaux de la rénovation du reste du bâtiment afin d'y développer des espaces sportifs.

Tels sont les éléments que je tenais à porter à votre connaissance.